

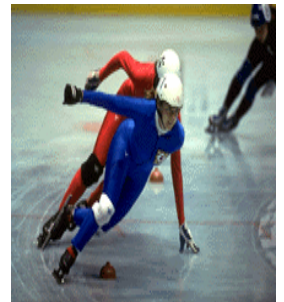
LA NOTE D'INFO AEY-PS



Bonne rentrée sportive !

Edito

Après s'être bien reposé et avoir rechargé les batteries, vous êtes fin prêts pour une nouvelle saison d'activités. L'équipe d'AEY-PS se permet de vous donner quelques conseils pour démarrer l'année sportive dans de bonnes conditions. Vous apprécierez dans un premier temps à travers la rubrique « réglementation et sécurité » un bref rappel de quelques notions indispensables, puis des avantages salariés seront proposés par deux de nos partenaires : la MAÏF et la Caisse d'Épargne. Vous découvrirez en quelques lignes l'activité d'un animateur sportif, salarié de l'association AEY-PS. Et concernant les offres d'emplois, contactez nous dès maintenant !



Soyez prêt au départ de la nouvelle saison

Dans le but de mieux nous connaître, AEY-PS invite les éducateurs et les adhérents à une journée sportive à Versailles Satory à partir de 10h00 (petits tournois de pétanque, volley-ball, d'ultimate...) accompagnée d'un petit repas froid. Si vous êtes intéressés, appelez-nous rapidement pour nous faciliter l'organisation.

Réglementation et sécurité

L'adhérent est-il tenu de mettre à disposition une trousse de secours ?

En effet, il a pour obligation de fournir à l'intervenant le nécessaire de secours sur le lieu d'intervention afin d'effectuer les premiers soins. La trousse doit comporter au minimum :

- un savon de Marseille
- des compresses stérilisées
- des gants de chirurgien en latex
- une bande Velpeau
- des pansements
- du sérum physiologique
- une vessie de glace...



Ne m'oubliez pas ...
je suis
indispensable !

Attention, des produits actifs ne peuvent être administrés que par un infirmier diplômé sur présentation d'une ordonnance.

De plus, l'éducateur doit toujours avoir accès à un téléphone pour prévenir les secours en cas d'accident (18 : les pompiers, 15 : le SAMU).

Quelles sont les conditions de sécurité à respecter ?

Les portes de secours doivent être libérées et le matériel utilisé lors des activités doit être en bon état et correspondre aux normes en vigueur.

L'adhérent ainsi que l'éducateur doit veiller au respect des règles de sécurité et vérifier régulièrement le matériel mis à disposition.

Posez nous vos questions pour
le prochain numéro !!!

Info Flash de nos partenaires - Avantages salariés

MAÏF

Puis-je devenir sociétaire MAÏF ?

Les associations emploient des animateurs, des techniciens, du personnel administratif. En tant que salariés de collectivités qui peuvent être admises comme sociétaires vous avez la possibilité de demander vous-même à devenir sociétaire à titre personnel.

CAISSE D'ÉPARGNE

Les crédits personnels auto, travaux, loisirs, équipement : financement à 100%, aucun justificatif à fournir, réponse immédiate. Taux préférentiel à partir de 4,30 %*.

* Consultez AEY-PS pour avoir la liste des agences de la Caisse d'Épargne Île de France Ouest.

Retrouvez-nous sur le web : <http://www.aeyps78.org>

Interview

Interview d'un animateur sportif titulaire du BEESAPT, salarié de l'association.

Bonjour Olivier. Comment as-tu connu AEY-PS et depuis quand es-tu salarié de l'association ?

C'est la DDJS des Yvelines qui m'a envoyé vers Profession Sport alors que je passais mon BEESAPT en 1998. J'évo-lue donc au sein de l'association depuis 5 ans.

Peux-tu nous expliquer les difficultés que tu rencontres en tant qu'animateur sportif ?

Il s'agit principalement de la précarité de l'emploi sportif et de l'absence de contrat. Bien souvent il n'existe aucune convention et donc très peu de couverture sociale. La difficulté de trouver des heures en journée pour obtenir un équivalent temps plein est un autre problème aujourd'hui. C'est pourquoi je fais appel à AEY-PS.

Quelles solutions proposes-tu pour pallier à ces difficultés ?

Je pense que le regroupement d'associations, la mutualisation des emplois et des heures ainsi que l'obligation d'un contrat et d'un bulletin de paie constituent des avancées pour le secteur sportif associatif. Une autre solution serait de privilégier le contrat à durée indéterminée qui apporte selon moi une certaine souplesse d'utilisation aussi bien pour le salarié que pour l'employeur.

A mon sens, AEY-PS a été créée pour défendre les intérêts des animateurs diplômés en assurant aux structures adhérentes un personnel sérieux et qualifié. D'autre part, j'apprécie les conseils d'AEY-PS en matière de droit du sport et droit social notamment. AEY-PS nous facilite vraiment la tâche puisqu'on reçoit un seul bulletin de paie par mois malgré des interventions dans diverses structures. De plus, la mise en place d'un CDI annualisé permet d'obtenir, entre autre, des avantages bancaires qui n'existent pas avec le CDD.

Comment envisages-tu ton avenir professionnel ?

Il est intéressant pour un animateur d'entrer au sein d'une commune pour obtenir un emploi stable (un équivalent temps plein et la sécurité de l'emploi). Je pense qu'il est difficile de vivre correctement en étant simple animateur, généralement on est éducateur par plaisir, par passion, le soir ou le week-end, en complément de son « vrai métier » (à moins d'être entraîneur national). Personnellement, le diplôme BEESAPT ne me suffit pas, il me paraît indispensable de suivre une formation administrative, ou une formation de développement de projet par exemple. En fait, j'ai pu bénéficier d'une formation en informatique qui m'a permis d'élargir mes compétences.

Au fait, venez nombreux le 12 octobre 2003 à Satory, je vous initierai à l'ULTIMATE !!

Si vous êtes intéressés par une demi-journée de formation en LIA/STEP contactez-nous dès maintenant.*

**En fonction du nombre d'inscrits*

**Vous avez un projet, un sujet qui vous tient à cœur !
N'hésitez pas à nous en parler pour une prochaine interview !!!**

Offres d'emploi

Pour nos adhérents, nous recherchons :

- des éducateurs diplômés BEMF ou HACUMESE : cours de GEA, STEP, encadrement de salle, il s'agit d'heures en semaine, en journée et/ou le soir,
- des éducateurs brevetés d'état : foot-ball, basket-ball, gymnastique, natation, ...
- des personnes diplômées STAPS (DEUG acquis),
- des animateurs BEESAPT : multisports enfants le mercredi matin et/ou après-midi, et pour des stages multisports pendant les vacances scolaires,
- un BEESAPT : CDI temps plein (école de formation),
- des animateurs en socioculturel,

N'hésitez pas à parler d'AEY-PS autour de vous !

VENEZ NOUS RENCONTRER !

ANIMATION EMPLOI EN YVELINES - PROFESSION SPORT

Une Aide à la Vie Associative

Une Solution pour l'Emploi

Hôtel du Département
2, Place André MIGNOT
78012 VERSAILLES CEDEX
Tel : 01.39.07.74.64
aeyps@club-internet.fr